

Un ami de Port-Royal, Pierre Thomas du Fossé, au Mont-Saint-Michel. Récit de voyage (1691)

I

Par Jean LESAULNIER

En cette année de la commémoration du 13^e centenaire de la fondation du Mont-Saint-Michel, il a paru intéressant de donner à relire le récit composé à la fin du XVII^e siècle par un mémorialiste renommé de Port-Royal, Pierre Thomas du Fossé, un Rouennais qui a passé une grande partie de sa vie à Port-Royal des Champs, d'abord comme élève des célèbres Messieurs, puis comme Solitaire aux Granges de l'abbaye qui sera détruite sur ordre de Louis XIV.

Diverses familles de Rouen ou des environs de la capitale normande ont confié plusieurs de leurs enfants aux religieuses et aux Messieurs de Port-Royal¹. Comme l'ont montré plusieurs ouvrages de l'érudit rouennais Alex. Féron², l'abbaye de Port-Royal a été très tôt mise en relation avec des familles entières du diocèse de Rouen, soit par la mère Angélique Arnauld : en 1628, la grande abbesse réformatrice des deux monastères de la vallée de Chevreuse et de Paris, au faubourg Saint-Jacques, se rendait ainsi à l'abbaye de Gomerfontaine pour y conforter la réforme conventuelle ; soit par des prêtres de la congrégation de l'Oratoire, établie à Rouen dès 1616-1617, en particulier par deux frères, les PP. Charles Maignart et Jean Maignart, disciples de l'abbé de Saint-Cyran.

Un autre Charles Maignart, seigneur de Bernières, parent des précédents, l'un des grands soutiens de l'abbaye, place sa nombreuse progéniture à Port-Royal : ses filles sont pensionnaires des religieuses, et ses fils élèves des Petites Écoles. Il en va de même pour les Boisguilbert :

¹ Je renvoie une fois pour toutes aux notices du *Dictionnaire de Port-Royal*, dir. Jean Lesaulnier et Antony Mckenna, Paris, Champion, 2004 : familles Bernières, Beuzelin, Boisguilbert, Deschamps, Dirois, Le Roux de Fresles, Thomas du Fossé.

² Voir en particulier : *Contribution à l'histoire du jansénisme en Normandie. Premier fascicule : Ses origines dans le diocèse de Rouen (1629-1643)* et *Deuxième fascicule : Ses origines dans le diocèse de Rouen. La cure de Rouville*, Rouen, Lestringant, 1909-1910 ; *La Vie et les Œuvres de Ch. Maignart de Bernières (1616-1662). L'organisation de l'assistance publique à l'époque de la Fronde*, Rouen, Lestringant, 1930.

leurs fils Pierre et Nicolas passent un certain temps comme élèves des Messieurs entre 1653 et 1660, avant de faire des études de droit à Paris (Pierre se consacre ensuite à l'économie politique), et quatre de leurs sœurs sont pensionnaires des moniales³.

Troisième famille enfin à se dévouer pour Port-Royal, les Thomas du Fossé : Gentien Thomas du Fossé et son épouse, Madeleine Beuzelin⁴, par l'intermédiaire de leur curé, Jean Guillebert, titulaire de la cure de Rouville, proche de leur château du Fossé, non loin de Forges-les-Eaux, se lie avec les religieuses et avec les maîtres des Petites Écoles : trois filles y reçoivent leur éducation (l'une d'entre elles y vivra, sous le nom de sœur Madeleine de Sainte-Melchilde, 1628-1696 et mourra professe), et trois de leurs fils y sont formés, dont Pierre (1634-1698), à partir de 1643.

Après avoir vécu et travaillé de longues années aux côtés des grandes intellectuels que sont Antoine Le Maistre, Antoine Arnauld, Louis-Isaac Le Maistre de Sacy, Sébastien Le Nain de Tillemont, Pierre Thomas compose à la fin de sa vie des Mémoires : commencés en septembre-octobre 1697, ne seront achevés qu'à la veille de la mort de leur auteur, survenue à Paris le 4 novembre 1698.

Ces Mémoires sont un témoignage exceptionnel sur la vie bien remplie de son auteur, sur ses amis de Port-Royal, ainsi que sur ses nombreux voyages : Aube, Bretagne, Normandie, Pays-Bas espagnols, Pomponne, etc. C'est au cours d'un voyage avec l'un de ses frères et sa belle-sœur qu'il se rend au Mont-Saint-Michel en 1691.

« Sur la fin du mois d'août de la même année [1691], nous entreprîmes un long voyage, mon frère et ma belle-sœur, avec un de mes neveux et moi »⁵. Ainsi commence le récit du long voyage de deux mois et demi environ qui conduit la famille sur les bords de Loire, en Bretagne et en Basse-Normandie. Le petit groupe se compose de Pierre, de son frère cadet Augustin (1641-1708), et de l'épouse de ce dernier, Catherine-Agnès

³ La mère Angélique Arnauld est en relation épistolaire avec la mère des Boisguilbert, Marie de Bonnissent de Buchy, épouse de Nicolas Le Pesant de Boisguilbert, cousine de Pierre Corneille : voir les lettres que l'abbesse lui adresse en février, mars et juillet 1661, quelque temps avant sa mort, *Lettres de la Révérende Mère Angélique Arnauld*, Utrecht, 1742-1744, t. III, p. 515-517, 546-547.

⁴ Gentien II Thomas, sieur du Fossé, (vers 1066-1665), s'est marié en 1623 avec Madeleine Beuzelin (1606-1684), fille de Jean Beuzelin, sieur de Bosmelet, conseiller au parlement de Normandie. Gentien II Thomas reçoit l'office de Gentien I (1562-1621), son père, maître des comptes de Normandie. Gentien II se convertit, en même temps que sa femme, après avoir rencontré Jean Duvergier de Hauranne, abbé de Saint-Cyran.

⁵ *Mémoires de Pierre Thomas, sieur du Fossé, publiés en entier, pour la première fois, avec une introduction et des notes*, par F. Boouquet, Rouen, Ch. Métérie, 1876-1879, 4 vol. t. IV, p. 1.

Le Maistre, et de leur fils Pierre-François, âgé de dix ans. Ancien élève des Messieurs de Port-Royal Augustin devient maître des comptes en Normandie : il vend sa charge en 1672 et s'installe à Paris, au faubourg Saint-Victor, avec sa mère et sa sœur Catherine, chez son frère Pierre⁶. Le 25 janvier 1677, il a épousé Catherine-Agnès Le Maistre († 1742), fille de Jean Le Maistre de Saint-Elme († vers 1690) et de Louise de Boignes († 1679), et nièce d'Antoine Le Maistre et de M. de Sacy. Le mariage a été célébré à l'église de Saint-Séverin par le grand-oncle de la mariée, le théologien Antoine Arnauld, en présence de nombreux membres des familles Arnauld et Thomas du Fossé⁷. Le couple aura six enfants, quatre fils et deux filles.

Après s'être rendus sur les bords de Loire, les quatre amis ont rendu visite au vieil évêque d'Angers, Henri Arnauld, grand-oncle de Catherine-Agnès, alors âgé de 94 ans – il mourra le 8 juin 1692 ; puis ils sont revenus par Rennes et Saint-Malo. Dans cette dernière ville, les Thomas du Fossé vont loger chez un marchand nommé Dirois, qui est un cousin des trois frères Dirois, originaires d'Avranches, que Pierre connaît bien. Le mémorialiste précise au sujet de ce marchand :

C'est le cousin de M. du Limon [Étienne Dirois], qui avait été précepteur de mon frère et qui est présentement chanoine et pénitencier d'Avranches. Et il avait su de lui, par une lettre, que nous devions arriver à Saint-Malo, vers ce même temps : c'est pourquoi il fut moins surpris de nous voir. Car il y avait plus de deux mois que ce chanoine, dînant un jour à Paris chez nous, je lui dis qu'il serait bien étonné si nous l'allions quelque jour surprendre chez lui à Avranches. « Hé ! Plût à Dieu, me répondit-il, tout ravi de joie. Mais vous vous raillez, ajouta-t-il, et je ne puis me flatter d'être si heureux. » Je l'assurai que ce n'était point pour rire que je lui parlais, et que je voyais beaucoup d'apparence à un grand voyage que nous préméditions. Comme il est tout plein d'amitié, il nous fit promettre de ne pas l'oublier dans notre route, et il nous promit lui-même de venir au-devant de nous jusqu'à Saint-Malo, pourvu que nous lui donnassions avis à peu près du temps...⁸.

Après avoir vu « les nouvelles fortifications qu'on faisait à Saint-Malo » – il s'agit des travaux de Vauban –, les Thomas du Fossé se rendent

⁶ Augustin et son frère jumeau, 12^e et 13^e enfants de la famille, ont été baptisés le 6 novembre 1641. À la mort de Joseph, en 1660, au collège de Beauvais, Augustin prit le nom de son frère et fut appelé « M. de Bosroger » ; voir A. Féron, *Contribution à l'histoire du jansénisme en Normandie. 2^e fascicule, op. cit.*, p. 69.

⁷ Jean Le Maistre de Saint-Elme est le fils d'Isaac Le Maistre et de Catherine Arnauld, sœur d'Antoine le théologien et des mères Angélique et Agnès Arnauld, abbesses de Port-Royal.

⁸ *Mémoires*, éd. F. Bouquet, t. IV, p. 67. Sur Étienne Dirois, voir plus bas la n. 15.

non loin de là chez le frère de leur hôte malouin, « avec qui mon frère [prénomme Joseph] avait été autrefois en pension à Sevrans, chez M. de Flesselles, dont j'ai parlé »⁹ : ce deuxième frère Dirois, Jacques, était curé de Saint-Coulomb (Pierre parle de « Saint-Columban »), à l'est de Saint-Malo. Chez lui se retrouvent aussi son frère de Saint-Malo et Étienne Dirois, le pénitencier, avant de partir pour Avranches.

Ainsi, en quelques pages, nous avons fait la connaissance d'une autre famille très proche de Port-Royal : les Dirois, les deux frères de Saint-Malo et de Saint-Coulomb, et leur cousin Étienne, qui a lui-même deux frères prêtres : François et Pierre, anciens maîtres des Petites Écoles de Port-Royal, comme Étienne, et qui sont restés dans la mouvance de Port-Royal¹⁰. François est devenu le théologien attitré du cardinal d'Estrées¹¹, après avoir pris quelque distance avec Port-Royal ; et Pierre a été nommé curé de la paroisse de Bracquetuit, au diocèse de Rouen, au pays de Caux, tout près de la famille Thomas du Fossé : la cure est à la nomination de la duchesse de Longueville, qui fut, à la fin de sa vie, un soutien efficace de l'abbaye de Port-Royal¹².

Il nous faut désormais laisser la parole à Pierre Thomas du Fossé, qui, dans ses *Mémoires*, commencés en 1697, ne seront achevés qu'en 1698. Ils connaîtront une première édition sous le titre : *Mémoires pour servir à l'histoire de Port-Royal par M. du Fossé, Utrecht, aux dépens de la Compagnie, 1739, in-12*, et une édition remarquable procurée par F. Bouquet sous le titre : *Mémoires de Pierre Thomas, sieur du Fossé, publiés en entier, pour la première fois, avec une introduction et des notes, Rouen, Ch. Métérie, 1876-1879, 4 vol.*

⁹ *Ibid.*, p. 71.

¹⁰ Pierre Thomas du Fossé parle lui-même d'une « famille sacerdotale » (*ibid.*, t. I, p. 150) : le père des trois frères Dirois (ou Diroys), Pierre Dirois, avocat, deviendra prêtre après son veuvage, son épouse Perrine Pierre étant décédée le 4 février 1630. Un François Dirois (1612-1690) meurt chanoine d'Avranches.

¹¹ Voir J. Lesaulnier, « Saint-Simon et la retraite de César d'Estrées à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés (1704-1714) », *Cahiers Saint-Simon*, 22, 1994, p. 17-27. François Dirois, devenu docteur de Sorbonne tardivement, en juillet 1666, meurt à Lyon le 24 novembre 1690, au retour d'un voyage en Italie.

¹² Pierre Dirois meurt à la fin de 1688 : son successeur est présenté comme curé de Bracquetuit le 3 janvier 1689.

*Vers Avranches*¹³

De Saint-Colomban, nous prîmes le chemin de Pontorson, où je fus bien aise d'observer ce que j'ai marqué au commencement de ces Mémoires, que mon père avait fait faire, par ordre du roi, pour punir le comte de Montgommery¹⁴ et le ranger à son devoir, en faisant raser et combler les fortifications et les fossés de son château, qui nous parurent alors cultivés comme les jardins potagers que l'on nomme, à Paris, les Marais. Nous nous arrêtâmes à Pontorson pour dîner. Et de là nous allâmes à Avranches, où M. Dirois¹⁵ voulut exercer à notre égard une entière hospitalité, quelque résistance que nous pussions y apporter. Car il nous logea dans le doyenné où il demeurait lui-même, et où le doyen n'était point alors, ayant été obligé de faire, en même temps, un voyage ailleurs.

Mais, avant que je parle de la ville et de notre pèlerinage à saint Michel, il est nécessaire que je dise ici que nous trouvâmes notre ami dans une situation bien différente que celle où il s'était vu sous l'évêque précédent. Je veux dire qu'il était, comme il est encore, en une particulière considération auprès du prélat qui se sert de lui dans la conduite de son diocèse, comme d'un prêtre très éclairé, très sage et très vertueux, et qui a toute la capacité possible pour soulager son évêque dans les fonctions de sa dignité. Mais, sous son prédécesseur, il fut longtemps exposé à tous les traits d'une médisance très maligne, et il souffrit bien des contradictions et des persécutions, aussi bien que plusieurs autres excellents ecclésiastiques, qui n'avaient pas d'autre crime que celui d'honorer sa vertu, de se conduire par ses conseils également sages et pieux, et de se distinguer en quelque sorte par une plus grande régularité et par un attachement plus exact à tous leurs devoirs. L'animosité dont avaient été poussés ceux qui ne pouvaient haïr

¹³ Les pages qui suivent se lisent au t. IV, p. 72-99 ; les sous-titres sont de moi.

¹⁴ Il s'agit de Gabriel de Montgommery (ou Montgomery), comte de Lorges, qui tenta de s'emparer du Mont-Saint-Michel à deux reprises, et qui dut remettre, en 1621, à Louis XIII, la place de Pontorson, qu'il commandait et qui fut rasée (voir P. Thomas du Fossé, *Mémoires*, t. I, p. 14-16).

¹⁵ Étienne Dirois appelé aussi « M. du Limon », est alors pénitencier du diocèse d'Avranches. Revenu dans son diocèse d'origine après son passage à Port-Royal, il y occupe diverses fonctions : curé de Chambres, promoteur de la cour ecclésiastique d'Avranches (1670-1672), chanoine du chapitre cathédral, dont il deviendra grand doyen, pénitencier (1677) vicaire général (1678), il connaît la disgrâce sous l'évêque d'Avranches Gabriel-Philippe de Froulay de Tessé (en fonction d'avril 1688 à mai 1689), en raison de ses sympathies jansénistes. Mais il revient en grâce sous Pierre-Daniel Huet, titulaire du siège depuis le 1^{er} novembre 1689. Deux mois avant de recevoir ses amis normands, il s'est rendu à Paris, comme on l'a vu. Il quitte sa pénitencerie en juillet 1708 et meurt quelque temps plus tard.

que sa vertu fut telle qu'ils engagèrent l'évêque même à seconder la violence de leur passion, et qu'un de ses principaux officiers se déclara hautement contre ce vertueux prêtre et tous ses amis, et fit fulminer des censures contre eux tous, d'une manière qui donna, d'un côté, de l'indignation, et, de l'autre, de la compassion à tous ceux qui connaissaient le mérite des personnes qu'on traitait si indignement. Dieu le permettait ainsi pour éprouver et purifier davantage ses serviteurs, parce qu'il est nécessaire que tous ceux qui sont agréables à Dieu et conformes à l'image de son Fils soient persécutés comme lui. Mais, de même que Job et Tobie, ayant passé par le feu des afflictions, furent ensuite plus honorés et plus heureux que jamais ; aussi, après que ce valeureux chanoine et ses amis eurent souffert, avec une humble patience, cette rude épreuve, Dieu les établit en honneur aux yeux de toute l'Église d'Avranches, sous un autre évêque, qui a su mieux discerner leur vrai mérite, et profiter même, pour l'avantage de son diocèse, des grands talents de science, de piété et de sagesse qu'il découvrit en eux. Et l'on remarqua comme une chose étonnante que tous ceux qui avaient le plus contribué à leur persécution en moururent dans l'année même des censures qu'ils avaient fait fulminer, ou tombèrent dans un état pire, en quelque sorte, que la mort. Dieu ne fait pas éclater toujours, pendant cette vie, ces grands coups de justice, parce qu'il réserve beaucoup plus de choses à éclaircir au grand jour de l'éternité qu'il n'en découvre dès à présent, afin d'exercer par là davantage la foi de ses serviteurs. Mais, quand il veut bien donner aux hommes de tels exemples de sa protection toute puissante, en faveur de ceux qu'il aime, il fait connaître à ceux qui les persécutent et qu'il épargne en ce monde, à quoi ils doivent s'attendre, après avoir méprisé la longue patience d'un Dieu qui les invitait à la pénitence.

La ville d'Avranches n'a rien que de très champêtre et elle sent presque plutôt son grand village qu'une ville épiscopale. Ce qu'il y a de charmant est la situation pour la beauté de la vue. Car je ne sais si, dans tout le reste du monde, il y a un point de vue qui puisse être comparé à celui que l'on découvre de divers endroits de la ville, surtout du jardin des Capucins, de la place qui est devant le grand portail de l'église cathédrale, et du doyenné. On ne peut assurément se rien figurer qui égale ce que la nature y présente aux yeux. On voit, d'un côté, une vallée partagée par divers villages, accompagnés de très beaux plants, qui semblent former à la vue comme autant de parterres différents. On voit devant soi comme une autre sorte de parterre d'eau formé par différents courants de la mer, et le mont Saint-Michel, élevé en rocher tout au milieu, avec un autre rocher à côté, nommé Tombelaine, où il y avait, à ce qu'on nous dit, une grande quantité

d'excellents lapins ¹⁶. Mais ce qu'il y avait encore de plus charmant à voir dans Avranches, était l'union admirable de plusieurs ecclésiastiques et de plusieurs séculiers, dans une vie toute consacrée au service de l'Église, à la charité et à la piété ; et dans des sentiments élevés au-dessus de ce qu'inspire la nature, et réglés par le principe de la foi. M. du Limon, qui était comme le centre de cette union toute chrétienne, nous procura la consolation de les voir et de les connaître. Et nous ne pouvions assez admirer la bonté et la sagesse de Dieu, qui se sert souvent d'un seul homme, qu'il remplit de son esprit, pour répandre sa charité dans un grand nombre d'autres personnes, et former en eux comme une petite image de l'Église primitive, dont il est dit, dans l'histoire sainte, qu'elle n'avait qu'un cœur et qu'une âme, et qu'il y avait une charité de biens entre tous ceux qui la composaient. Tels étaient ceux que le feu de la persécution avait éprouvés, et qu'il avait plu à Dieu de rétablir, sous l'évêque d'à présent, dans la réputation qu'une envie maligne s'était efforcée de flétrir auparavant.

Une visite au Mont-Saint-Michel

Ayant pris jour pour aller à Saint-Michel, nous nous assurâmes d'un bon guide, qui est nécessaire absolument pour marquer la route qu'on doit tenir dans le trajet de grève qu'il faut passer, et pour ne pas se tromper dans le temps auquel on doit partir, afin de n'être pas surpris dans la grève par le retour de la mer. Car, quoique le Mont-Saint-Michel ne paraisse pas éloigné d'Avranches, à cause de sa grande élévation, il ne laisse pas d'y avoir deux à trois lieues de grève à passer, et d'une grève assez dangereuse, à cause des courants d'eau que l'on rencontre en chemin, et de plusieurs veines de sables mouvants, où l'on enfonce aisément, pour peu que l'on s'y arrête, et où l'on serait enseveli, si l'on n'avait soin de les éviter ou de s'en tirer très légèrement. Autrefois le Mont-Saint-Michel était au milieu de la terre ferme et environné de bois. Mais, comme ce terrain est fort plat, la mer l'a gagné peu à peu ; et, par suite de son flux et de son reflux, elle l'environne et le laisse à sec, deux fois tous les jours. Aussi c'est une tradition constante dans le pays qu'un homme, ayant entrepris le voyage d'outre mer et employé beaucoup d'années dans ce voyage, fut bien étonné, à son retour, lorsqu'il ne trouva plus son bien où il l'avait laissé en partant, mais qu'il n'y vit plus qu'une vaste étendue de mer ou de grève.

Nous partîmes donc en carrosse, avec M. du Limon, et un valet de chambre à cheval, et notre guide à pied, qui marchait beaucoup devant, pour nous marquer exactement la route qu'il nous fallait suivre. Et nous

¹⁶ Cet îlot granitique se situe au nord, à trois kilomètres du Mont environ.

trouvâmes d'abord une rivière à traverser ¹⁷, qui nous fit peur, à cause que, la mer n'étant pas encore entièrement retirée, les eaux de cette rivière étaient fort grosses. Nous hésitâmes, pendant quelque temps, si nous nous y engagerions, à cause de la profondeur de l'eau. Mais, le guide nous appelant et nos cavaliers, qui marchaient devant, nous ayant un peu rassurés, nous entrâmes dans la rivière, dont l'eau montait presque jusqu'aux portières. Ce ne fut pas là cependant où nous eûmes la plus grande peur. Ce fut dans la suite, lorsque, nous trouvant au milieu des grèves, nous voyions nos chevaux y enfoncer presque d'un pied avant, et les sables se remuer à sept ou huit pieds du carrosse, de chaque côté, à mesure que nous passions, en sorte que nous croyions à toute heure aller abîmer. Et, comme on nous avait dit qu'il fallait sur toutes choses ne pas s'arrêter, mais aller légèrement, le cocher poussait ses chevaux pour les faire aller le trot dans ces sables mouvants ; ce qui les mettait tout en nage, à cause du grand travail, et nous donna lieu de craindre qu'ils ne crevassent, étant tout à fait outrés. Nous avions beau appeler le guide. Il ne nous répondait point et se contenait, en courant, de nous marquer qu'il fallait faire diligence.

Enfin, lorsque nos chevaux n'en pouvaient plus et que l'eau de la sueur dégouttait de tout leur corps comme l'eau d'un toit, lorsqu'il pleut à verse, nous vîmes notre guide prendre tout court un peu sur la gauche, s'arrêter là sur une espèce de petite élévation, et, se retournant vers nous, nous faire signe que nous allassions à lui. Nous nous y rendîmes le plus promptement que nous pûmes, et nous y trouvâmes en effet le terrain le plus ferme. Nous y donnâmes le loisir à nos chevaux de reprendre haleine et de ressuyer un peu leur sueur. Et ensuite nous recommençâmes à marcher après notre guide, qui nous assura que le plus fâcheux était fait. Nous arrivâmes ainsi à la porte de la ville avec grande joie de nous voir hors de péril, et très résolus de retourner par un autre endroit où il y aurait moins de danger. J'ajouterai seulement ici, avant que de passer outre, qu'à notre insu, un de nos laquais, à qui le cocher avait reproché plusieurs fois d'avoir perdu, à Pontorson, une lunette d'approche qu'il lui avait prêtée, demanda à notre guide s'il aurait bien le loisir d'aller à Pontorson et d'en revenir, avant le retour de la mer. À quoi le guide lui dit qu'il le pourrait faire, pourvu qu'il fît grande diligence, et lui promit même de se tenir à la porte de la ville et de lui faire signe de loin, avec la main, s'il y avait de péril, quand il reviendrait. Sur cette parole, le laquais se mit en chemin pour traverser jusqu'à Pontorson, c'est-à-dire jusqu'à trois quarts de lieue de là. Et, ayant heureusement retrouvé ce qu'il cherchait, il revint avec la même diligence qu'il était allé. Il s'exposa néanmoins terriblement pour un rien, puisque, s'il

¹⁷ La Sée ou Célune.

avait tardé seulement un ou deux *miserere*, il se serait vu enveloppé de la mer, qui vient fondre tout d'un coup en cet endroit et couper le chemin, lorsque l'on se croit sauvé. Nous l'en reprîmes très fortement, quand nous le sûmes, en lui faisant voir la faute qu'il avait faite de commettre ainsi sa vie pour une bagatelle, sans nous en parler. Il en fut quitte pour la peur et pour la fatigue.

La ville de Saint-Michel est très peu de chose. Elle est néanmoins tout environnée de murs, accompagnés de plusieurs tours, mais assez ruinés par les coups de mer dont ils sont battus sans cesse. Toutes les maisons consistent en hôtelleries et en boutiques de machands de coquillages, de rubans, de chapelets et de médailles de plomb. Mais l'abbaye peut être considérée comme une des merveilles du monde. C'est le commandant de Hautefeuille¹⁸ qui, en qualité d'abbé, est gouverneur, pour le roi, du Mont-Saint-Michel. Mais, comme il n'y est presque jamais, c'est le prieur qui commande, en son absence, et qui a toute l'autorité de lieutenant de roi. Ce sont les bourgeois qui gardent la ville et l'abbaye, laquelle est très forte et accompagnée de tout ce qui peut la défendre. Car il y a huit ou dix couleuvrines, pointées par dehors, et qui donnent dans cette porte ; en sorte que, si par malheur il arrivait quelque surprise et que les ennemis y fussent entrés, on les réduirait en poudre, dans l'instant même, par le moyen de ces couleuvrines, dont l'embouchure donne en ce lieu et fait peur à ceux qui passent.

Quant au corps de l'abbaye, il suffit de dire, pour en donner tout d'abord une juste idée, que M. de Vauban, grand ingénieur de France, y étant venu quelques mois auparavant, fut très longtemps à en regarder tous les dedans et tous les dehors ; et qu'après avoir observé exactement cette masse de bâtiments monstrueux, élevés sur ce haut rocher, qu'il ne pouvait se lasser d'admirer, il dit à la fin que cet ouvrage lui paraissait un chef-d'œuvre, et l'ouvrage le plus hardi et le plus achevé qui fût peut-être dans tout le monde¹⁹. Il faut en effet se figurer, sur la pointe d'un rocher, une grande église fort exhaussée, et très bien proportionnée pour la nef et pour le chœur ; et tout ce qu'on peut désirer dans une abbaye pour le logement et pour les lieux claustraux, c'est-à-dire un grand dortoir, un très beau

¹⁸ Étienne Texier de Hautefeuille (1626-1703), chevalier de Malte, fut abbé de l'abbaye bénédictine mauriste du Mont-Saint-Michel de 1670 à 1703.

¹⁹ L'éditeur de P. Thomas du Fossé, F. Bouquet, renvoie aux *Mémoires de Nicolas-Joseph Foucault*, intendant de la généralité de Caen, qui parle de la visite de Vauban en Normandie en 1689, mais non de celle de 1691 (éd. de F. Baudry, collection des Documents inédits sur l'Histoire de France, Paris, 1862, p. 250).

réfectoire, une bibliothèque, un cloître, dont les piliers sont d'une matière rare et d'un ouvrage merveilleux, et deux ou trois grandes salles, dont il y en a une surtout, très spacieuse et voûtée comme une église, qu'on appelle la salle de saint Michel, parce qu'on y faisait autrefois les chevaliers de saint Michel. Et ce qu'il y a encore de remarquable, c'est que l'église est tout entière soutenue sur une voûte, que nous vîmes avec admiration, comme une autre espèce de chef-d'œuvre de l'art de l'homme, et où le père prieur des bénédictins ²⁰ nous donna le lendemain à déjeuner, n'y ayant que cet endroit du dedans de l'abbaye où ma belle-sœur pût entrer. Cette voûte si prodigieuse, qui soutient une telle masse, est soutenue elle-même en dedans par des piliers qui font peur à voir. Mais on montre, dans une chapelle de l'église, un ouvrage de la dernière délicatesse, qui est une représentation si parfaite de tout le Mont-Saint-Michel qu'il n'y manque pas le moindre angle qui n'y soit très bien exprimé. Il y a, au haut du rocher, un endroit où était pour lors enfermé, par l'ordre de Sa Majesté, un certain auteur de la *Gazette de Hollande* ²¹, qui disait toujours mille impertinences contre le roi et contre l'État, et qu'on trouva le moyen de faire arrêter, lorsqu'il s'en doutait le moins, étant français d'origine et ayant voulu revenir en France voir son pays, en la compagnie d'un autre Français qui l'y engagea adroitement pour le faire prendre ²². Il était là resserré de telle sorte qu'il y avait ordre de ne le laisser parler à personne, et que le prieur était chargé de sa garde en son propre et privé nom. Ce fut lui-même qui nous en parla et qui nous montra l'endroit où il était enfermé. Le même prieur nous montra aussi les cabestrans dont on se sert pour monter avec de gros câbles toutes les provisions des religieux, que les bœufs amènent dans des charettes sur la grève jusques au pied du rocher, et à l'endroit le plus escarpé, d'où on les élève en droite ligne jusques au haut de l'abbaye. Cela fait peur à regarder, à cause de l'exhaussement si prodigieux du rocher tout escarpé. Et, comme Dieu est admirable dans ses ouvrages, il a fait naître, sur le haut de ce roc même, tout au milieu de la mer, une fontaine d'une eau admirable, qu'on y regarde avec raison comme un trésor, et dont les religieux envoient quelques cruches, par présent, aux personnes de leur connaissance, Car, quoiqu'il y en ait encore une autre au pied du rocher, comme elle est comblée, deux fois tous les jours, par le reflux de la mer, l'eau en est moins bonne.

²⁰ Henri Fermelys, prieur de 1690 à 1693.

²¹ Il s'agit d'une des *Gazettes* de Hollande, d'Amsterdam, de La Haye, de Leyde, de Rotterdam ou d'Utrecht.

²² « Le nommé Chauvigny, dit la Bretonnière [...] » ; ce fut Alvarès, « qui le fit prendre en Hollande », *Mémoires de Foucault, op. cit.*, p. 327.

Lorsque nous eûmes tout vu, et le jardin même, qui est une espèce de petite promenade ménagée au pied de tous ces grands bâtiments, où l'on a trouvé le moyen de planter aussi quelques arbres, et que l'on appelle à cause de cela *La merveille* ; et après que nous fûmes rassasiés, en quelque sorte, de contempler la vaste étendue de la mer, du haut de la place qui est devant le grand portail de l'église, et qui est assurément une vue d'où l'on ne peut presque se tirer, nous songeâmes à retourner à Avranches, dans l'entre deux des marées. Mais nous ne pûmes nous résoudre de prendre le même chemin par lequel nous étions venus, tant à cause du péril où nous nous étions vus que des histoires qu'on nous raconta, qui ne servirent pas sans doute à nous rassurer et qui méritent de trouver place en ce lieu.

Histoire des quarante d'Avranches et d'un bénédictin

Quarante personnes d'Avranches, tant hommes que femmes, firent partie d'aller ensemble au Mont-Saint-Michel. Et comme ils étaient du pays, ils se crurent trop habiles pour prendre un guide. Ils allèrent en effet fort bien et y arrivèrent heureusement. Mais le retour ne fut pas semblable. On leur dit, lorsqu'ils en sortirent, de ne perdre point de vue un certain signal qu'on leur donna, du côté d'Avranches, et d'y aller le plus droit qu'ils le pourraient. Ils marchèrent effectivement, près d'une heure, en suivant exactement la route qu'on leur avait marquée. Mais, s'étant ensuite élevé un brouillard épais, ils perdirent tout d'un coup de vue leur signal, et, au lieu qu'ils crurent aller toujours droit vers Avranches, ils se détournèrent insensiblement sur la gauche et prirent malheureusement leur route vers la mer même. Plus ils se hâtaient, dans la crainte du retour de la marée, plus ils couraient à leur perte. Et, comme au bout de quelque temps ils commencèrent à entendre le sifflement des vagues qui roulaient sur le rivage, ne sachant plus quel conseil prendre ni quel chemin suivre, ils se jetaient et couraient de tous côtés, comme des gens qui se croient perdus. Cependant le flot les gagna bientôt et les renversa la plupart. Un d'entre eux, plus fort que les autres et plus intrépide que ses camarades, résolut de faire tous ses efforts pour se sauver avec sa femme. Et, tandis que tous les autres furent ensevelis dans les flots, il eut la force de marcher et de nager, ayant pris sa femme sur ses épaules. Mais cette pauvre femme, voyant bien que son mari n'en pouvait plus et qu'ils périraient également tous deux, s'il continuait à la porter, au lieu qu'il pourrait encore se sauver seul, le conjura de l'abandonner et de ménager pour lui-même le peu de forces qui lui restaient. Il le fit donc, quoiqu'avec un extrême regret, et par la pure impuissance où il se vit d'exécuter ce qu'il avait résolu. Et alors, n'ayant

plus que soi à sauver, il eut encore la force de gagner un roc, sur lequel il se mit en sûreté. Ainsi, des quarante personnes de qui j'ai parlé, il n'y eut que celui-là seul qui ne périt point, Dieu ayant voulu peut-être récompenser cette grande charité qui le porta à s'exposer si visiblement pour sauver celle que Dieu même lui avait donnée pour compagne.

L'autre événement dont j'ai promis de parler ne regardait qu'un seul homme, mais n'était pas moins tragique. Un religieux de l'abbaye même, étant obligé d'aller jusqu'à Saint-Malo, on lui donna le mûnier ²³ de la maison pour guide, parce qu'il voulut prendre le chemin de la grève, qui n'est pas si sûr que celui des terres, mais qui est beaucoup plus court. Son guide lui recommanda de suivre la route qu'il lui marquerait, et de ne se point écarter à droite ni à gauche, à cause des lises qui sont fort fréquentes dans ce chemin, surtout dans la traverse de quelques courants d'eau que l'on rencontre. On appelle « lise » ²⁴ un sable mouvant, qui fond tout d'un coup sous les pieds, et où l'on se trouve enseveli par les efforts mêmes que l'on fait pour s'en tirer. Cependant le bénédictin, se fiant un peu trop sur la bonté de son cheval, n'observa pas exactement ce que son guide lui avait dit, et s'écarta tant soit peu de la vraie route, en un endroit périlleux. Et, sur ce que son guide fidèle lui cria de ne se point écarter, il lui répondit que son cheval était bon et qu'il n'avait rien à craindre. Mais, dans le temps même qu'il parlait ainsi, il se trouva engagé dans une lise ; et, son cheval, qui était bon en effet, ayant fait dans ce moment un grand effort, il tomba lui-même et commença à enfoncer. Le guide accourut, et, s'en approchant autant que le terrain le lui pût permettre, il lui tendit son bâton, afin qu'il le prît dans l'espérance qu'il avait de le pouvoir attirer à lui. Mais il s'en fallut environ un pied qu'il ne put atteindre au bâton ; et, voyant bien qu'il fallait périr, il jeta sa bourse au guide et lui dit de le recommander aux prières de tous les religieux, en leur racontant le malheur qu'il reconnaissait lui être arrivé par sa faute. Comme la mer était sur le point de revenir, le guide se vit obligé de laisser ainsi périr ce pauvre religieux, qui fut bientôt enseveli dans le sable et sous les flots. Et pour lui, il se sauva le plus promptement qu'il put, avec le cheval, qui, ayant laissé son cavalier dans la lise, s'en était lui-même tiré vigoureusement.

²³ Forme locale pour « meunier ».

²⁴ Autre forme locale du mot, d'où vient le verbe « enliser ».

Retour du Mont-Saint-Michel

Ces événements si tragiques nous apprirent plus que jamais la nécessité d'avoir en toutes choses un bon guide, et de le suivre fidèlement, et le grand péril où l'on s'expose, soit lorsqu'on a une présomptueuse confiance de pouvoir bien s'en passer, ou lorsqu'en ayant un bon, on néglige quelquefois de suivre ses traces et d'embrasser ses conseils. Mais, quand on a même un très bon guide, il est toujours avantageux de prendre la voie la plus sûre et d'avoir encore plus de crainte du péril que de confiance dans le conseil de celui sur qui on s'appuie. C'est néanmoins ce qu'on manque trop souvent de suivre dans la morale. Mais c'est le parti que des événements si funestes nous obligèrent de prendre alors, pour ne nous pas exposer une seconde fois, quoiqu'avec un si bon guide, à traverser une grève qui nous paraissait si dangereuse. Nous prîmes donc le chemin de Pontorson, qui n'est, comme je l'ai dit, qu'à trois quarts de lieue du Mont-Saint-Michel ; et nous trouvâmes le terrain de cette grève sans comparaison plus ferme que celui de l'autre que nous quittâmes.

Nous eûmes aussi l'avantage de voir, en chemin, les petites salines qui sont le long de la mer. Ce sont de petites maisons ou cabanes, dans lesquelles on travaille à faire du sel blanc. Je les appelle petites salines, pour les distinguer des grandes, qui sont vers la Saintonge, et où le sel se fait d'une manière toute différente. Car, dans les petites salines dont je parle ici, l'on amasse par monceaux le sable qui est imbibé de l'eau de la mer, et de ce sable, que l'on fait bouillir, l'on tire un sel blanc dont il se fait un grand débit dans tout le pays. Mais il arrive quelquefois d'étranges renversements par la violence de la mer. Car cet élément furieux, pénétrant ces sables mouvants jusques au fond des entrailles de la terre, les transporte tout d'un coup d'un lieu en un autre, et, comblant le lit d'une rivière qui coule de l'autre côté de son rivage²⁵, fait au contraire couler la même rivière le long du rivage où sont les salines dont j'ai parlé, qui là deviennent absolument inutiles. C'est la raison pour laquelle on ne bâtit que des cabanes, où il y a très peu à risquer, afin que, lorsque la mer vient à causer ces étranges bouleversements, on fasse une moindre perte. Nous remarquâmes aussi que, le long du rivage de la mer, il croît une herbe, qui est comme du serpolet, aux endroits où l'eau ne vient que dans le temps des grandes marées, c'est-à-dire au mois de mars et de septembre. Et c'est cette herbe que mangent avec grande avidité les moutons, et qui leur donne un goût si exquis que l'on

²⁵ Le Couesnon.

quitterait les perdrix et les faisans pour en manger, tant la viande en paraît délicate.

Je ne dirai rien de la cathédrale d'Avranches ni de l'évêché, qui n'ont rien de considérable. Mais j'ajouterai seulement ici qu'il n'y a point de plus belles promenades dans la ville que celle du jardin des révérends pères capucins, où il y a des allées très propres et d'où l'on découvre la vue charmante dont j'ai parlé. Ma belle-sœur, y étant allée un jour et trouvant la porte ouverte, y entra ; et, comme elle s'avançait pour s'y aller promener, un vénérable père capucin vint au-devant d'elle et lui dit d'un ton fort sérieux qu'elle entraît où il n'était pas permis aux femmes d'entrer.

« Hé, pourquoi donc, mon père, ne nous est-il pas permis, lui répliqua-t-elle, d'entrer chez vous à Avranches, puisque nous entrons partout à Forges chez vous ?

- Cela est défendu ici, repartit le père.
- Mais, si nous montons jusqu'à votre dortoir, dans Forges, ajouta-t-elle, vous voudrez bien que je voie au moins votre jardin ; car j'en ai une grande envie, et je sais qu'il est très beau et que la vue en est la plus belle du monde.
- Cela ne se peut, lui dit le religieux ; il est défendu aux femmes d'entrer ici.
- Hé, mais, mon père, encore une fois, reprit-elle, n'êtes-vous pas capucins à Forges comme à Avranches ? Pourquoi donc nous sera-t-il moins permis à Avranches qu'à Forges d'entrer au moins dans votre jardin ?
- Je vous ai déjà dit, Madame, que cela nous est défendu, répondit le père ; nous ne voyons point ici de femmes.
- Eh quoi ! reprit-elle encore, y a-t-il donc plus de mal, mon père, à voir les femmes dans votre jardin qu'à les venir voir, comme vous faites tous les jours, dans leurs maisons ? D'ailleurs même ce n'est pas vous qu'elles viennent voir ici, mais votre jardin. Et vous pourriez, sans les voir et sans qu'elles vous vissent, donner à des dames étrangères cette petite satisfaction de contenter leur curiosité par la vue seule de votre jardin, qu'on m'a dit être la chose du monde la plus agréable. »

Enfin le bon père ne put se laisser fléchir, et, tenant toujours également ferme contre tant d'insistance, il l'obligea de se retirer, peu satisfaite d'avoir employé inutilement toute sa rhétorique naturelle pour persuader un bonhomme qui n'entendait que le cérémonial de son ordre et qui était sourd à ses prières. Elle revint au doyen nous faire sa relation de toute sa conférence avec le révérend père capucin. Et nous ne pûmes ne pas rire du froid avec lequel elle nous avait dit avoir débité toutes ses raisons à ce bon religieux, comme si elles avaient été les meilleures du monde.

D'Avranches à Coutances et à Saint-Lô

Enfin nous prîmes congé de notre hôte si généreux et de tous ses bons amis. Et nous nous mîmes en chemin pour aller coucher à Granville, petit port de mer du bas de la Normandie. Mais il y avait trop longtemps que nous étions à notre aise, bien traités et bien couchés, et en bonne compagnie. Et nous en fîmes deux jours de suite une très rude pénitence. Car, nous étant égarés, ce qui allongea notre chemin, et nous étant vus ensuite engagés à marcher le long du rivage de la mer, dans du gravier, où nos chevaux enfonçaient comme dans une terre nouvellement labourée, avec une fatigue infinie, nous fûmes nous-mêmes obligés de faire à pied une bonne partie du chemin. Et, quoique nous fussions partis d'Avranches sur les neuf heures du matin, nous ne trouvâmes aucun lieu pour faire manger nos chevaux, et n'arrivâmes qu'à soleil couchant à Saint-Gaud ²⁶, qui était encore à une lieue de Granville, où nous voulions aller coucher. Quelque fatigués et épuisés que nous fussions, aussi bien que notre équipage, nous ne pensions nullement à nous arrêter à Saint-Gaud, où il n'y a qu'un méchant cabaret, dans lequel on manque de tout. Mais, comme il fallait passer une lieue de grève pour arriver à Granville, et que, selon la supputation que nous avions faite, dès auparavant, de l'heure du retour de la marée, nous craignons de nous engager dans cette grève, sans nous en être bien assurés, nous demandâmes à des charretiers qui venaient de Granville, et qui sortaient actuellement de la grève, s'il y faisait bon et si la mer serait encore longtemps à revenir ; à quoi ils nous répondirent que nous n'avions rien à craindre et que la mer se retirait. Entrant en quelque défiance de leur réponse, nous leur répliquâmes : « Comment dites-vous que la mer se retire, puisqu'elle doit au contraire revenir présentement ? » Ils s'opiniâtèrent à nous assurer qu'elle retournait, et qu'ils pouvaient en parler, puisqu'ils en venaient actuellement. Sur cette assurance, nous dûmes au cocher d'entrer dans la grève, ne pouvant pas nous venir dans l'esprit qu'il y eût des gens assez méchants pour vouloir, de gaieté de cœur, nous engager à périr malheureusement. C'est néanmoins ce qui serait arrivé si, par le plus grand

²⁶ Thomas du Fossé écrit : « Saint-Gode ». L'éditeur F. Bouquet observe ce qui suit : « Note sur la feuille LIII [note ajoutée en face du 1^{er} feuillet du cahier LIII, dans le manuscrit autographe]. – L'endroit que M. Du Fossé appelle S. Gode ne s'appelle point ainsi. Il se nomme Saint-Pair (*Fanum Sancti Paterni*), [du nom de] l'évêque d'Avranches ; et c'est une paroisse ; mais il y a un pèlerinage fameux à cause des reliques de saint Gaud, 2^e évêque d'Évreux, [V^e siècle], mort dans ce lieu, qui autrefois un désert nommé Scissy, où plusieurs saints se réunirent sous sa conduite, entre autres saint Pair même, qui fut, depuis évêque d'Avranches, saint Senier, qui fut aussi évêque d'Avranches, saint Aroaste, prêtre, saint Scubilion, diacre, et plusieurs autres saints, dont les tombeaux se voient encore dans l'église ».

bonheur du monde et par un effet visible de la protection du Seigneur à notre égard, nous n'eussions trouvé, un peu plus loin, d'autres charretiers qui venaient aussi de Granville, et qui nous dirent que la mer revenait à grands flots et qu'ils n'avaient eu eux-mêmes que le temps nécessaire pour se sauver, en faisant toute la diligence possible. Alors, faisant réflexion sur la malice presque incroyable des premiers, qui, plus inhumains que des barbares, nous avaient voulu précipiter dans le fond des flots, nous nous occupâmes encore plus de la bonté toute miséricordieuse de celui qui prend la conduite de ses serviteurs, lorsqu'ils mettent principalement leur confiance en sa divine protection. Nous fîmes tourner bride dans l'instant à nos chevaux pour aller chercher à Saint-Gaud le plus méchant gîte du monde, qui, tout méchant qu'il était, nous parut néanmoins très bon, en le comparant à celui du fond de la mer que nous avions évité.

Mais ce fut encore, par un autre effet de la divine providence, que nous nous vîmes ainsi forcés de rester à Saint-Gaud, puisque cela nous procura le bonheur d'aller prier dans une église célèbre en ce pays-là, par le grand nombre de corps saints qui y reposent. Nous eûmes la curiosité de nous informer de ce que c'était que tous ces saints, dont la vénération attirait de tous côtés une grande quantité de peuples. Et nous apprîmes que ce lieu avait été autrefois une affreuse solitude, comme celle de Port-Royal, dont j'ai parlé au commencement de ces Mémoires, et que là un grand nombre de personnes s'y étaient aussi venues retirer en divers endroits, et même de l'Angleterre, les uns après les autres, pour y vivre, inconnus au monde, dans la pénitence et dans les exercices d'une piété digne de celles des premiers siècles. Mais plus ils avaient travaillé à se cacher aux yeux du monde, plus Dieu avait, dans la suite, fait éclater, aux yeux de l'Église, la puissance de sa grâce dans ses saints, et le mérite de la vertu de ces humbles serviteurs. Ce fut pour nous une consolation de nous voir ainsi logés avec tant de saints. Et nous en avions assurément grand besoin, en un lieu comme celui-là, où, après avoir fatigué extraordinairement toute la journée, je me vis encore obligé de coucher sur la paille, sans souper. Pour ma belle-sœur, elle alla passer un couple d'heures au bord de la mer, nonobstant la rigueur du temps et la violence du vent, ne pouvant se lasser de considérer la grandeur de Dieu, qui éclate d'une manière si admirable dans l'agitation perpétuelle de cet élément furieux, et dans la manière dont se rompt l'impétuosité de ses flots, aux bornes que le doigt du Tout-Puissant lui a marquées, c'est-à-dire à un peu de sable.

On peut bien juger que nous n'eûmes pas beaucoup de peine, le lendemain, à nous lever et à nous sortir d'un tel gîte. Mais de quelque diligence que nous usassions, pour pouvoir gagner ce jour-là un meilleur gîte, ayant dessein d'aller coucher à Coutances, il ne fut jamais en notre pouvoir d'y arriver. Notre carrosse demeura, l'après-dînée, dans un trou, où celui de l'intendant de la province avait demeuré quelques jours auparavant. Et, quoiqu'on y attelât des bœufs et des chevaux, nous ne pouvions en sortir. Et un homme des plus forts que j'aie jamais vus, ayant pitié de nous, retroussa ses culottes et se jeta au milieu de l'eau ; puis, soutenant presque lui seul l'une des roues de devant du carrosse, qui était la plus enfoncée, il donna lieu, par son adresse et par sa force, de faire enfin ce que tout l'attelage n'eût pu sans cela, les chevaux étant rebutés entièrement. Nous reconnûmes honnêtement son service et sa bonne volonté, et nous continuâmes notre chemin. Mais, à une lieue de Coutances, nous nous trouvâmes dans une nuit si profonde que nous crûmes qu'il y aurait eu de la témérité à passer outre. Cependant on ne voulait point nous recevoir dans l'unique cabaret qui était dans ce village, et il nous fallut en quelque sorte y entrer par force. Aussi la maîtresse, quand nous y fûmes entrés, ne daigna pas seulement se lever de table, ni quitter une méchante soupe qu'elle mangeait aussi tranquillement que si elle n'avait eu personne chez elle. Nous avions beau la prier de nous donner quelque chose à manger. Elle ne faisait aucune attention à tout ce que nous pouvions lui dire. Nous envoyâmes chez le curé de la paroisse lui représenter notre désastre, et lui demander s'il n'aurait point la charité de nous donner le couvert cette seule nuit. Mais il ne fut pas plus honnête à notre égard que sa paroissienne, et nous regrettions beaucoup de ce qu'un curé, comme celui du Fossé ²⁷, nous manquait en une telle occasion. Car il n'a pas, pour une fois, exercé charitablement l'hospitalité à des personnes que des trous et les chemins si corrompus du pays faisaient ennuyer vers son presbytère. Enfin il fallut passer encore, comme nous pûmes, cette nuit, ayant obtenu à peine quelque peu de chose à manger, et de méchants lits pour prendre, ou, pour mieux dire, dérober quelque sommeil.

Le jour suivant, nous arrivâmes de très bonne heure à Coutances, où nous allâmes voir l'évêché et l'église cathédrale, dont la structure, par le dedans, nous parut d'une très grande beauté, y ayant surtout un dôme, en figure de lanterne, d'un ouvrage parfaitement délicat et qui charme tout à fait la vue. Il y a aussi quelque chose de singulier dans les voûtes des ailes

²⁷ Nicolas Bouvet, curé du Fossé depuis 1673.

d'à côté du chœur, où l'on voit ce que je n'ai vu, ce me semble, nulle part ailleurs en fait d'architecture.

Il y avait, en cette ville, une dame très célèbre par sa piété et encore plus par sa disgrâce, qu'on a regardée comme un grand malheur, non tant pour elle, à qui sa foi fait trouver Dieu presque également partout, que pour la France, puisque le pape et le roi l'avaient secondée heureusement dans le dessein qu'elle avait pris d'élever des filles capables d'instruire la jeunesse d'une manière que tout le monde admirait²⁸. Je n'ai pu assez admiré moi-même l'égalité d'esprit qu'elle fit paraître dans un changement si inopiné, qui renversa tous ses bons desseins et qui étonna en même temps tous les gens de bien. Les paroles qui sortirent de sa bouche ou de sa plume firent connaître combien son cœur respirait la charité et la piété. Et ses sentiments très sincères sur ce qui faisait pleurer tous ceux qui aimaient l'Église donnaient bien lieu de juger qu'elle envisageait uniquement la volonté et la gloire du Seigneur dans ses actions.

De Coutances nous allâmes à Saint-Lô, petite ville fort marchande et très peuplée, où il y a une paroisse comme une espèce de cathédrale²⁹. Et de Saint-Lô nous allâmes chez M. de La Mottelière, conseiller au parlement de Rouen, qui a épousé une de mes nièces à la mode de Bretagne³⁰. Jamais gens ne furent plus surpris qu'eux de nous voir, ne s'étant jamais attendus

²⁸ Allusion à la présence à Coutances, au moment du voyage de la famille Thomas, de M^{me} de Mondonville. Cette Toulousaine, Jeanne Juliard, née dans la ville rose en 1624, s'est mariée en 1646 avec Charles de Turle, seigneur de Mondonville. Veuve en 1653 et restée sans enfants, elle se lie avec divers amis de Port-Royal et fonde un foyer destiné à accueillir des jeunes filles pauvres : l'érection canonique est effectuée par le pape Alexandre VII en 1662. La maison de M^{me} de Mondonville essaime dans d'autres villes du Midi : elle s'appelle la congrégation ou l'Institut des filles de la Sainte Enfance. Mais en raison de ses relations avec Port-Royal, la fondatrice rencontre mille difficultés : le 26 avril 1686, une lettre de cachet l'envoie à Coutances, où son exil s'achèvera avec sa mort, survenue le 4 janvier 1703, dans la maison des religieuses hospitalières. La fermeture de la maison de l'Enfance fit grand bruit : de son lieu d'exil à Bruxelles, le Grand Arnould publia, en 1687, un pamphlet intitulé : *L'Innocence opprimée par la calomnie, où l'Histoire des Filles de l'Enfance de Notre Seigneur Jésus-Christ* ; mais rien n'y fit, en dépit de soutien de M^{me} de Maintenon.

²⁹ La paroisse Notre-Dame.

³⁰ Jacques Jores, sieur de La Mottelière, conseiller au parlement de Rouen depuis 1679, a épousé la fille de Jacques Dery, fils de Pierre Dery et d'Anne Thomas ; cette dernière est la fille de Gentien Thomas I († 1621) et de Jacqueline Quatresols († 1607) : ce Gentien Thomas I est le père de Gentien II et le grand-père de Pierre Thomas du Fossé, le mémorialiste. M. de La Mottelière a donc épousé la fille du cousin germain de Pierre Thomas, Jacques Dery. Sur la famille Dery, voir P. Thomas du Fossé, *Mémoires*, t. I, p. 8, 114-115, II, p. 230, III, p. 297-300.

que nous dussions les venir déterrer en un lieu si écarté. Ce n'est pas loin de Torigny, qui appartient au marquis de Matignon, lieutenant de roi en la Basse Normandie ³¹. Mais nous fûmes extrêmement édifiés de voir ce que peut faire le mariage sur l'esprit d'une jeune femme qui s'attache à son devoir. La dame de La Mottelière avait été très souvent, toute petite, chez nous, étant non seulement petite-nièce, mais encore filleule de mon père ³². Et je me souviens que, ma mère l'ayant menée avec soi à la campagne, je voulus l'interroger, pour être assuré si elle savait quelque chose. Elle avait l'esprit très joli et les reparties fort agréables. Mais on avait tellement négligé de cultiver sa mémoire que, lorsque je la pressai d'apprendre quatre petits vers de Malherbe, qui sont très beaux, sur la mort ³³, je la trouvai tout à fait bouchée, en sorte que je fus plus de huit jours à lui répéter sans cesse les mêmes vers, sans pouvoir presque à en venir à mon honneur. Mais, si cela me surprit avec raison, je ne le fus guère moins de ce que je remarquai ensuite. Car, autant que j'eus de peine à lui faire apprendre ces quatre vers de Malherbe, autant je trouvai après de facilité à lui en faire apprendre quatre-vingts autres ; ce qui me donna sujet de faire cette réflexion qu'il y avait comme une porte à ouvrir à la mémoire, et que, lorsqu'on en avait trouvé une fois la clef, le reste n'était plus qu'un jeu. Il faut donc ouvrir la mémoire des enfants, et la cultiver, puisque, si on la néglige, on leur fait perdre un des plus grands avantages de la nature, cette mémoire devant être à l'homme comme un trésor où il trouve, dans les occasions, mille choses sur lesquelles il doit réfléchir, et qui doivent même lui servir de règle dans sa conduite. La jeune enfant dont je parle, étant devenue plus grande et en état d'être mariée, fut mise par ses parents sur le pied d'une personne qui aurait été très riche, portant des habits de broderie d'or et d'argent très magnifiques, étant accoutumée à perdre toutes ses aises, et à mener une vie de visites, de collations, de jeu et de promenades. À voir cet air si délicat qui paraissait dans tout son extérieur, on n'eût jamais cru qu'elle eût pu quitter la vie de la ville, telle que je viens de la représenter, pour aller se confiner à la campagne, dans le fond d'une province. Cependant c'est ce que le mariage fit en elle. Car, autant qu'elle avait paru jusqu'alors accoutumée à une vie molle et délicieuse, autant nous la trouvâmes, dans sa maison de campagne, attachée à tous les devoirs de son ménage et à l'éducation de ses

³¹ Jacques III Goyon, comte de Torigny, puis de Matignon, (1644-1725), gouverneur de Cherbourg, Granville et Saint-Lô, lieutenant général du roi en 1693.

³² La jeune fille allait souvent dans sa jeunesse au château du Fossé chez son parrain Gentien II.

³³ « Vraisemblablement, écrit F. Bouquet, la strophe de l'Ode à Du Perrier [de Malherbe], commençant pat ces mots : *La mort a des rigueurs* », (*Mémoires*, t. IV, p. 97, n. 6).

enfants, tant il est vrai que, comme il n'est rien de plus dangereux qu'une vie de plaisirs et d'inaction, il n'est rien aussi de plus avantageux à l'homme que l'engagement au travail, qui le retire de mille occasions périlleuses où il courrait risque de se perdre³⁴.

³⁴ Pour la suite du voyage des Thomas du Fossé, voir notre deuxième article (en préparation).